

**RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT AUX GRIEFS ET À LA FORMATION**  
**M. PIERRE LEMAY**

Il me fait plaisir de vous accueillir à votre Congrès annuel pour la première fois à titre de vice-président aux Griefs et à la formation.

Je tiens à vous remercier pour votre appui et votre confiance au cours de la dernière année.

**INNOVATION ET PROGRESSION EN COHÉRENCE AVEC NOS OBJECTIFS**

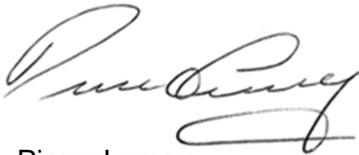
Depuis déjà plusieurs années, les membres de l'APPQ réfléchissaient à différentes stratégies pour améliorer leurs conditions de travail et plus particulièrement le volet monétaire qui ne cessait de se dégrader par rapport à nos confrères policiers du Québec et du Canada. Comme notre régime syndical ne nous permettait ni grève ni arbitrage exécutoire, nous devons innover pour atteindre nos objectifs.

Les membres du Conseil de direction et plus particulièrement l'équipe de négociation dont je fais partie se sont entourés de spécialistes afin d'élaborer une nouvelle forme de négociation. Il fut décidé de baser nos recherches sur la rémunération globale accordée à nos pairs et ainsi obtenir un portrait exact de notre positionnement. La méthode élaborée tient compte des principaux éléments de rémunération de notre contrat de travail, soit les salaires, les congés, les vacances, le régime de retraite et les assurances collectives. La valeur réelle de ces éléments est traduite en un salaire horaire, par rapport aux heures nettes travaillées.

Cette innovation a fait en sorte que notre vis-à-vis a dû faire le même exercice de son côté et a été forcé de constater que nos revendications étaient justifiées et justifiables auprès de notre employeur, le Gouvernement du Québec. Cette nouvelle approche jumelée à une stratégie de négociation pacifique, en mode résolution de problèmes, a provoqué une meilleure écoute de la part de nos vis-à-vis patronaux. Cette cohérence a fait en sorte de réduire considérablement la période de négociation et d'obtenir nos objectifs espérés depuis si longtemps.

L'entente du 30 novembre 2011 est un tournant majeur pour notre régime syndical. Elle fait en sorte que, dorénavant, les négociations auront une base reconnue avec des critères de références identifiés et acceptés des parties avant d'entreprendre les discussions. En cas de différend, nous aurons une possibilité de faire trancher par un arbitre qui devra obligatoirement tenir compte de ces éléments dans sa recommandation au Gouvernement qui pourra approuver, modifier ou rejeter cette recommandation. De plus, le ministre de la Sécurité publique aura l'obligation de communiquer par écrit à l'Association les motifs appuyant sa décision. Finalement, l'Association pourra contester la pertinence de ces motifs devant un juge de la Cour supérieure qui décidera de l'issue finale. Nous sommes donc maintenant en meilleure posture que jamais pour attendre nos objectifs d'une rémunération à la hauteur de notre profession.

Au plaisir et bon Congrès!



Pierre Lemay  
Vice-président aux Griefs et à la formation

\*\*\*\*\*

Vous trouverez dans les pages qui suivent le rapport pour l'année 2011 du département des Griefs et de la formation. Ayant été élu en période de négociation intensive pour le renouvellement de notre contrat de travail, j'y ai donc consacré une très grande partie de mon temps.

Principales activités :

- Ø Comité paritaire et conjoint.
- Ø Sous-comité sur la Formation et le perfectionnement.
- Ø Sous-comité conjoint des Griefs.
- Ø Commission de Formation et de recherche.
- Ø Griefs et arbitrages (statistiques).

\*\*\*\*\*

## **COMITÉ PARITAIRE ET CONJOINT**

(régulier et spécial)

Depuis juin 2011, le Comité paritaire et conjoint se composait comme suit :

### **Partie syndicale**

M. Pierre Veilleux, président

M. Jacques Painchaud, vice-président à la Discipline et à la déontologie

M. Pierre Lemay, vice-président aux Griefs et à la formation

M. Rémy Bouchard, directeur, district du Saguenay/Lac-Saint-Jean

M. Claude Blais, directeur, district de la Montérégie Est

M<sup>e</sup> Gino Castiglio, conseiller juridique de l'APPQ

### **Partie patronale**

M. André Fortin, inspecteur-chef, direction des Relations de travail

M. Mario Ouellette, inspecteur, service des Relations de travail  
M. Jonathan Ménard, capitaine, service des Relations de travail  
M. Denis Despelteau, porte-parole de la Sûreté du Québec  
M<sup>e</sup> Jacques Lamoureux, conseiller juridique du Gouvernement

Cette année, outre les rencontres de négociation pour le renouvellement de notre contrat de travail, le comité s'est réuni à trois reprises. Voici les principaux sujets qui ont été traités :

- Ø Policiers à horaire variable.
- Ø Congédiement.
- Ø Carte policière.
- Ø Directive Emp.Plac.-31.
- Ø Régime de retraite.
- Ø Policiers en prêt à Haïti.
- Ø Remplacement temporaire.
- Ø Contestation d'entrevues.
- Ø Participation des membres de la Sûreté du Québec aux Jeux Olympiques de Vancouver (repas).
- Ø Radar photo.
- Ø Tri sécuritaire.
- Ø Logements MRC de Caniapiscou (exécution de la sentence arbitrale).
- Ø Recherche de logement.
- Ø Autres griefs reliés à des dossiers individuels des membres.
- Ø Enquêteurs recrutées.
- Ø Projet Concept.
- Ø Interprétation de l'article 116 du RRMSQ.
- Ø Rémunération des agents prêtés en Relations communautaires.
- Ø Prêt de personnel – Caisse d'économie.
- Ø Entente de transfert lors d'intégrations.
- Ø Sous-comité des Griefs.
- Ø Fonction motard.
- Ø Sélection motard Estrie.
- Ø Red circle (membres en maladie).

- Ø Sergent administratif Drummondville.
- Ø PIMS transformé PIJ.
- Ø Congés parentaux.
- Ø SOIA.
- Ø Horaire variable GQG.

\*\*\*\*\*

## **SOUS-COMITÉ SUR LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT**

En 2012, le comité se composait comme suit :

### **Partie syndicale**

- M. Pierre Lemay, vice-président aux Griefs et à la formation
- M. Dominic Ricard, directeur, district de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- M. Roger Dubé, directeur, district du Bas-Saint-Laurent
- M. Robert Bronsard, personne-ressource, conseiller en ressources humaines

### **Partie patronale**

- M. Mario Vadnais, capitaine, chef de service, service de la Formation
- M. Paul Leduc, capitaine, Surveillance du territoire
- M. Martin Hébert, capitaine, Enquêtes criminelles
- M<sup>me</sup> Nelly Paillette, responsable de la division de la gestion du PDRH, direction des Ressources humaines

Cette année, une rencontre paritaire a eu lieu. Voici les principaux sujets traités :

- Ø Emploi de la force enquêteur.
- Ø Statistiques de tir 2011.
- Ø Nouvelle formation « Emploi de la force II ».
- Ø Charte des heures excédentaires de formation.
- Ø Arme longue.

- Ø Nouvel alcootest Datamaster.
- Ø Requalification de RCR.
- Ø Formation nautique I et II.

\*\*\*\*\*

## **SOUS-COMITÉ DES GRIEFS**

En 2012, le sous-comité se composait comme suit :

### **Partie syndicale**

M. Pierre Lemay, vice-président aux Griefs et à la formation

M. Sylvain Paquette, directeur, district de l'Estrie

M<sup>m</sup>e Karine Landreville, technicienne juridique

### **Partie patronale**

M. Jonathan Ménard, capitaine, service des Relations de travail

M<sup>m</sup>e Vanessa Jasmin-Lortie, conseillère, service des Relations de travail

M<sup>m</sup>e Chantal Robillard, technicienne, service des Relations de travail

Lors de l'entente de principe, le sous-comité des Griefs a été reconduit pour une autre année. Les travaux ont repris en février 2012. Les griefs antérieurs à juillet 2006 de tous les départements y sont traités en priorité.

\*\*\*\*\*

## COMMISSION DE FORMATION ET DE RECHERCHE

En 2011 et 2012, la Commission de Formation et de recherche s'est réunie à deux reprises. Voici les sujets qui furent abordés :

- Ø Normes visuelles.
- Ø Intervention riveraine.
- Ø Entente de collaboration avec la police nationale d'Haïti.
- Ø Intimidation envers les policiers au Québec.
- Ø Formation des policiers relative aux personnes ayant des problèmes psychologiques.
- Ø Formation des reconstitutionnistes.
- Ø Formation relative à l'utilisation de l'arme de support.

\*\*\*\*\*

## FORMATION SYNDICALE

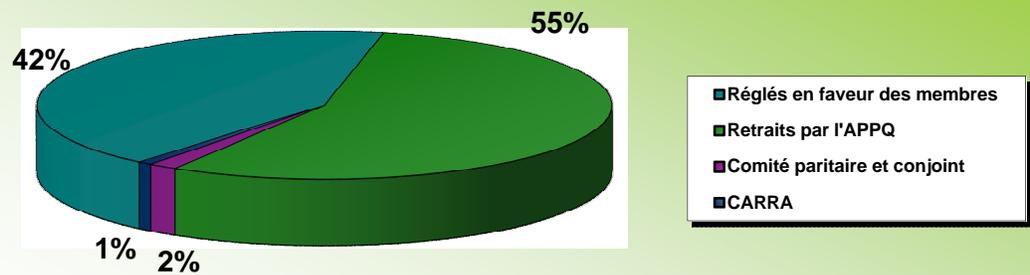
L'an dernier, chaque délégué a reçu une trousse de formation syndicale. Cet outil, fort utile et apprécié de tous, est en constante évolution. Des mises à jour sont faites au besoin et vous pouvez le consulter en tout temps sur le site de l'Association, à l'onglet « M.A.J. des outils » de la section « Directeurs et délégués ».

\*\*\*\*\*

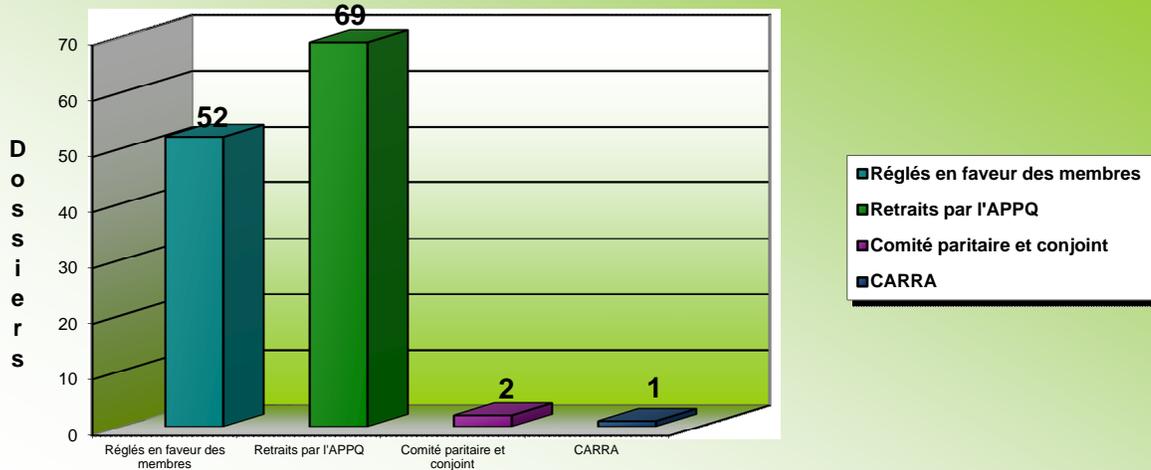
## STATISTIQUES DU SOUS-COMITÉ DES GRIEFS

	Griefs	%
Réglés en faveur des membres	52	42%
Retraits par l'APPQ	69	55%
Comité paritaire et conjoint	2	2%
CARRA	1	1%
<b>TOTAL</b>	<b>124</b>	<b>100%</b>

**Statistiques du sous-comité des Griefs  
pour la période de négociation du 18 mars 2011 au 27 mars 2012**



**Nombre de griefs traités pour la période  
du 18 mars 2011 au 27 mars 2012**



## STATISTIQUES DU SOUS-COMITÉ DES GRIEFS *par département*

### GRIEFS ET FORMATION

	Griefs	%
Réglés en faveur des membres	23	88%
Retirés	3	12%
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>

### SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET RESSOURCES MATÉRIELLES

	Griefs	%
Réglé en faveur du membre	1	25%
Retirés	2	50%
CARRA	1	25%
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

### DISCIPLINE ET DÉONTOLOGIE

	Griefs	%
Réglés en faveur des membres	22	43%
Retirés	29	57%
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>100%</b>

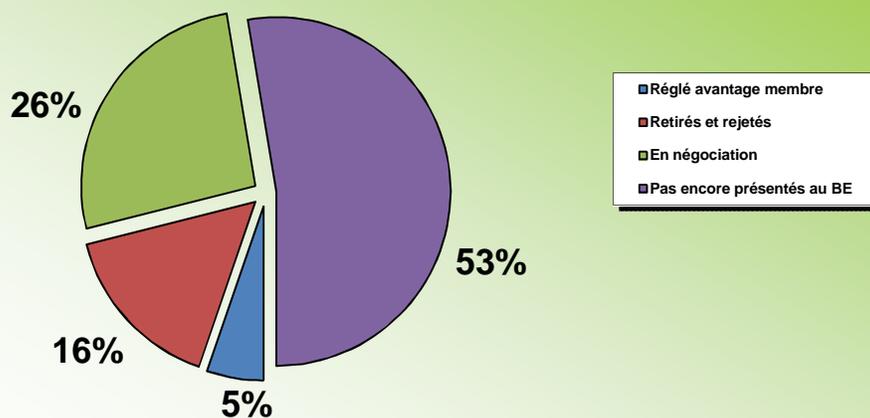
### RESSOURCES HUMAINES

	Griefs	%
Réglés en faveur des membres	6	14%
Retirés	35	81%
CPC	2	5%
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>100%</b>

## GRIEFS REÇUS EN 2011 ET 2012

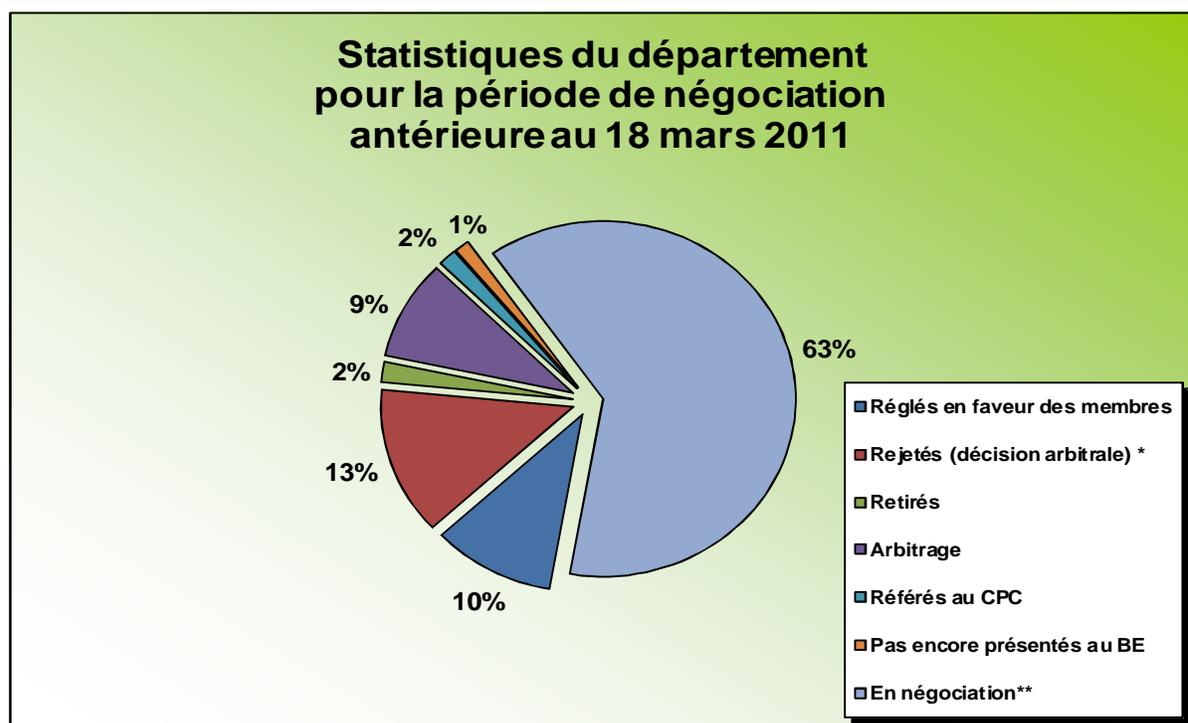
	Griefs	%
Réglé avantage membre	1	5%
Retirés et rejetés	3	16%
En négociation	5	26%
Pas encore présentés au BE	10	53%
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>100%</b>

### Statistiques du département pour la période de négociation du 18 mars 2011 au 20 mars 2012



## GRIEFS REÇUS AVANT LE 18 MARS 2011

	Griefs	%
Réglés en faveur des membres	33	10%
Rejetés (décision arbitrale) *	43	13%
Retirés	6	2%
Arbitrage	29	9%
Référés au CPC	5	2%
Pas encore présentés au BE	4	1%
En négociation**	200	63%
<b>TOTAL</b>	<b>320</b>	<b>100%</b>



\* Arbitrage relatif aux congés durant la période des Fêtes - article 24.02

\*\* (dont 77 concernant la patrouille solitaire - article 12)

## ARBITRAGES (RENCONTRES PRÉPARATOIRES ET AUDITIONS)

### Grief no 27905 – article 2 et autres

14 décembre 2011, 19 et 21 janvier 2012 (rencontres préparatoires)

### Congés durant la période des Fêtes (article 24.02)

Aucune rencontre en 2011 (en attente de la sentence arbitrale prononcée le 10 octobre 2011)

### ARBITRAGES RÉGLÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2011

NO GRIEF	ARTICLE	RAISON
27905	2 et autres	Reconnaissance de l'ancienneté lors de l'intégration. <i>Désistement du membre – retiré de l'arbitrage.</i>
44 griefs	24.02	Congés durant la période des Fêtes. <i>Rejetés (décision arbitrale).</i>
29963 grief collectif APPQ et 29967	RR	Rachat régime de retraite. <i>Réglés en négociation.</i>

### ARBITRAGES EN COURS

NO GRIEF	ARTICLE	RAISON
23233 grief collectif APPQ	10.17	Réponse aux alarmes ( <i>référé au CPC</i> ). <i>En suspens.</i>
28246, 28247, 28248, 28249, 28250, 29371, 29372, 29373, 29374, 29380, 29382, 29383, 29384, 29385 et 29386 20773, 20774, 20775 et 20776	21.09, annexe « I » et autres	Repas territoire assigné - relève de 12 heures. <i>En attente de la nomination d'un arbitre.</i>
29965 grief collectif APPQ	18	Logement Fermont. <i>En suspens.</i>
29966 et 27910	RR	Rachat régime de retraite. <i>En attente de porter à l'arbitrage.</i>
31285 grief collectif APPQ, 30766, 30152 et 25563	Annexe B, art. 2 du contrat de l'ENPQ	<i>En attente de la nomination d'un arbitre.</i>